

Department of Foreign Affairs  
and International Trade



Ministère des Affaires étrangères  
et du Commerce international

The Deputy Minister for Foreign Affairs certifies that this is a true copy of the *Agreement between Canada and the Federal Republic of Germany for the Avoidance of Double Taxation with Respect to Taxes on Income and Certain Other Taxes, the Prevention of Fiscal Evasion and the Assistance in Tax Matters (with Protocol)*, done at Berlin on April 19, 2001, the original of which is deposited in the Treaty Archives of the Government of Canada.

Le sous-ministre des Affaires étrangères certifie que la présente est une copie conforme de l'*Accord entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et certains autres impôts, de prévenir l'évasion fiscale et de fournir assistance en matière d'impôts (avec Protocole)*, fait à Berlin le 19 avril 2001, dont l'original se trouve déposé au greffe des traités du gouvernement du Canada.